

Les membres du Conseil communautaire

Tulle, le 6 octobre 2025

Réf : n° 2025-307/MB/NC/AB

Objet : Réunion du Conseil communautaire

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil communautaire qui se tiendra le :

Lundi 13 octobre 2025 à 18h00
Salle de l'Auzelou
Avenue du Lieutenant-Colonel Faro à Tulle

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 7 juillet 2025
- Information des décisions prises au titre des délégations du Conseil communautaire au Bureau et au Président

AFFAIRES A DELIBERER

✚ **PÔLE SERVICES A LA POPULATION**

- **Présentation du bilan de la saison touristique par l'Office de Tourisme intercommunal Tulle Cœur de Corrèze**

1- Attractivité du territoire

- 1.1 Attribution des aides au titre des équipements supra communaux 2025
- 1.2 Attribution des aides au titre du fonds de ruralité 2025

Rapporteur : Mme Yvette FOURNIER

2- Transports

- 2.1 Validation des nouveaux tarifs PASSEO Brive-Tulle
- 2.2 Adoption du nouveau règlement intérieur du dispositif « Handimobile »

Rapporteur : M. Daniel RINGENBACH

✚ **PÔLE RESSOURCES**

3- Affaires financières

- 3.1 Attribution de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) 2025
- 3.2 Attribution d'un fonds de concours concernant le Conservatoire à Rayonnement Départemental pour l'année 2025 à la ville de Tulle

3.3 Approbation des exonérations de TEOM 2026 pour des locaux à usage industriel ou à usage commercial

3.4 Validation de la charte de recouvrement avec le Service de gestion Comptable de Tulle

3.5 Décisions modificatives n°2 concernant le budget principal, le budget annexe « Zones d'Activités », le budget autonome « assainissement »

Rapporteur : Mme Betty DESSINE

4- Ressources Humaines

4.1 Retrait de la délibération du 7 juillet 2025 relative à l'indemnisation du compte épargne temps

4.2 Mise à jour du tableau des emplois

4.3 Approbation de la convention de participation proposée par le Centre de Gestion de la Corrèze et de la participation de Tulle agglo pour la mise en œuvre de la participation employeur en matière de protection sociale complémentaire – volet santé – à compter du 1^{er} janvier 2026

Rapporteur : M. Michel BREUILH

✈ PÔLE TECHNIQUE

5- Eau-GEMAPI

5.1 Avis sur le retrait des communes d'Egletons et d'Espartignac du syndicat du Puy des Fourches Vézère et sur la modification des statuts du syndicat en résultant

5.2 Approbation du Programme Pluriannuel de gestion des milieux aquatiques des bassins versants Vézère amont et Corrèze 2026-2035, lancement de la procédure de déclaration d'Intérêt Général

5.3 Approbation de la convention de partenariat pour la mise en œuvre du Programme d'Actions Territorial (PAT) 2026-2030 sur l'aire d'alimentation des captages prioritaires d'Eau Grande (Retenue Eau Grande et Eau Grande – Maumont blanc)

5.4 Approbation des avenants n°2 des conventions d'ententes pour l'organisation de la compétence GEMAPI sur les bassins versants de la Vézère amont et de la Corrèze

5.5 Adhésion de la communauté de communes du Pays de Fénélon au Syndicat Mixte Dordogne Moyenne Cère Aval (SMDMCA)

Rapporteurs : M. Henri JAMMOT et M. Christian MADELRIEUX

6- Collecte et valorisation des déchets

6.1 Achat chargeur via l'UGAP

6.2 Achat poly benne bas de quai via l'UGAP

Rapporteur : Mme Stéphanie VALLEE

Questions diverses

Dans le cas où vous seriez dans l'impossibilité d'assister à cette séance, je vous serais reconnaissant de bien vouloir vous faire représenter par votre suppléant (communes ayant un seul conseiller communautaire) ou de donner procuration à un autre conseiller communautaire titulaire.

Chaque conseiller communautaire ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Cordialement

Le Président,
Michel BREUILH

